

LES CHIFFRES QUI COMPTENT

VALEURS DU POINT CONVENTIONS COLLECTIVES

CCN FEHAP Effet au 01/01/16 ⇒ 4,403 € Salaire minimum 01/01/16 : 1 472 €	CCU FHP 18/4/02 (lucratif) Effet au 01/07/12 ⇒ 6,97 €	CCN 26/08/65 (UNISSS) Médico-sociaux Effet au 01/01/16 ⇒ 5,246 €
CCN CROIX ROUGE FRANCAISE Effet au 01/09/11 ⇒ 4,45 €	CCN FHP ANNEXE SYNERPA Effet au 01/06/16 ⇒ 7,02 €	CCN PROTHESISTES DENTAIRE (salaire : 1 ^{er} échelon) Effet au 01/05/15 ⇒ 1 491 €
CCN 66 Effet au 01/04/13 3,76 €	CCN CABINETS MEDICAUX : Effet au 01/01/16 ⇒ 7,38 €	CCN CABINETS DENTAIRE : Effet au 01/01/16 ⇒ 9,67 € (taux horaire minimum)
CCN C.L.C.C. Rémunérations minimales annuelles garanties au 01/07/16 : 17 776 €	CCN MEDECINE TRAVAIL Effet au 01/01/13 ⇒ 9,0087 €	CCN ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (E.F.S.) Effet au 01/01/12 ⇒ 53,99 €
Centre Hébergement et Réadaptation Sociale CHRS Effet au 01/04/13 : 3,76 €	THERMALISME (Salaire : 1 ^{er} échelon) Effet 01/02/15 : 1 458 €	

S.M.I.C. AU 1er Janvier 2016

SMIC HORAIRE BRUT		9,67 €
SMIC MENSUEL BRUT	base 35 h (pour 151,67h)	1 466,62 €
MINIMUM GARANTI		3,52€

TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES 1er Juillet 2016

Minimum TRAITEMENT BRUT DE BASE MENSUEL 321 (Majoré)	1 495,24 €
Valeur du point brute (depuis 2010)	4,6581 €
INDEMNITE DE RESIDENCE	
ZONE I - 3 %	43,74 €
ZONE II - 1 %	14,58 €

Site et adresse fédération santé : <http://www.sante.cgt.fr/>

Site confédération : <http://www.cgt.fr>

Site Hebdo : <http://www.la-vie-ouvriere.fr>